

Université d'Abomey-Calavi

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)



Revue spéciale journées scientifiques de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)

Volume 3, numéro 6

Octobre 2013

**COMITE DE REDACTION DE LA REVUE SPECIALE JOURNEES
SCIENTIFIQUES DE LA FLASH****Directeur de publication**

Pr. HOUSSOU Sègbè Christophe

*Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines***Rédacteur en Chef**

Pr. Flavien GBETO

Comité Scientifique :

Pr. CAPO Hounkpati B. C (Bénin), Pr. HUANNOU Adrien (Bénin), Pr. BOKO Michel (Bénin), Pr SINSIN Brice (Bénin), Pr. CAMBERLIN Pierre (France), Pr. BROU Téléphore (France), Pr. AÏNAMON Augustin (Bénin), Pr. TAKASSI Issa (Togo), Pr. HOUNTONDI Paulin (Bénin), Pr. NOUHOUAYI Albert (Bénin), Pr. BOLOUVI P. Lébéné (Togo), Pr. YAÏ Olabiyi Joseph (Paris), Pr. VIDEGLA Michel, (Bénin), Pr. ANIGNIKIN Sylvain (Bénin), Pr. HOUNDENOU Constant (Bénin), Pr. NOUKPO Agossou (Bénin).

Comité de Lecture :

Pr. N'BESSA Benoît (Bénin), Pr. GBETO Flavien (Bénin), Pr. KOUMAKPAÏ Taofick (Bénin), Pr. BADA M. Dominique (Bénin), Pr. HOUSSOU Sègbè Christophe (Bénin), KAKPO Mahougnon (Bénin), MC, HOUNMENOUE Jean-Claude (Bénin), MC, AZALOU-TINGBE Albert (Bénin), MC, ATABAVIKPO Vincent (Bénin), MA, TENTE Brice (Bénin), MC, GUEDEGBE-DOSSOU Odile (Bénin), MC, VISSIN Expédit Wilfrid, (Bénin) MC, TOSSOU Pascal (Bénin), MA,

Secrétariat de rédaction

VISSIN Expédit Wilfrid, (Bénin) MC, TOSSOU Pascal (Bénin), MA, ATABAVIKPO Vincent (Bénin), MA,

Toute correspondance (suggestions) doit être adressée au :
Comité de Rédaction de la revue spéciale journées scientifiques de la FLASH

01 BP 526 COTONOU, République du Béninchristpasse@yahoo.frexlaure@yahoo.frtopas4fr@yahoo.fr

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

ISSN 1840-670XDépôt Légal N° 5132 du 2^{ème} trimestre 2011 à la Bibliothèque Nationale

Sommaire

- 1. Potentiel agronomique des sols et risques de dégradation physico-chimique : cas de l'interfluve de la rive gauche du bas-Ouémé**
S. F. HOUESSOU 7
- 2. Dégradation des terres agricoles et stratégies paysannes de restauration dans l'arrondissement de Perma (commune de Natitingou)**
L. ODOULAMI, B. S. DANSOU & F. J. DOSSOU-DOKPE.....18
- 3. Problématique de gestion des ressources en eau dans la commune de Zogbodomey**
M. I. T WANKPO, E. ALAMOU et E. W. VISSIN27
- 4. Guerre, terrorisme et psychose : la dimension cognitive du conflit malien**
M. ABDOU.....38
- 5. Lutte contre l'essence "kpayo" à Cotonou de 1980 à 2013 : des stratégies aux formes de résistances**
B. MONTCHO, A. NOUHOUAYI, D. AMOUZOUVI, C. AHLOU55
- 6. Variabilité spatio-temporelle de la phénologie des herbacées dans la zone de transition Soudano-guineenne du Bénin**
I. TOKO IMOROU..... 65
- 7. Petits métiers et développement local dans la commune d'Akpro-misserete (Benin, Afrique de l'ouest)**
MORA Sharifatou et VISSOH A. Sylvain80
- 8. Modes de gestion des infrastructures hydrauliques et conflits liés à l'eau dans la commune de Glazoué**
E. W. VISSIN.....87
- 9. Déterminants de l'ulcère de buruli dans la commune de Zè**
S. DAKO KPACHA, E. W. VISSIN, C. BABADJIDE et C. HOUSSOU100
- 10. Stratégies d'adaptation aux effets de l'érosion pluviale dans la ville de Kétou**
L. D. DOUGNON, E. Y. ATIYE, I. K. AHOUCANDJINOU, E. W. VISSIN, et E. OGOUWALE114
- 11. Analyse économique des déterminants de la pauvreté infantile en situation du phénomène de traite des enfants au Bénin**
Y. B. QUENUM et J. S. QUENUM123
- 12. Défis et approches de solution des OSC pour le développement local de la commune d'Abomey-calavi**
A. AGBANZE, E. W. VISSIN, D. AMOUZOUVI.....133
- 13. Caractéristiques sédimentologiques des retenues d'eau du département de l'Alibori (nord-est du Bénin)**

S. IBOURAIMA , L.M. OYEDE, B.SINSIN	145
14. Genre et sources d’approvisionnement des ressources en eau dans l’arrondissement de Togoudo commune d’Allada (Bénin, Afrique de l’ouest)	
M. SOHOUNOU, E. W. VISSIN, S. HEDIBLE, R. FOFANA	156
15. L’alternance formative : determinant pour la reussite de la formation technique et professionnelle des jeunes	
F. HOUEDENOU.....	164
16. Houellebecq, ce goncourt qui derange !	
O. P. TOSSOU, D-G. LALEYE.....	177
17. La pédagogie universitaire à l’épreuve de l’inclusion des étudiants à besoins spécifiques : un défi pour les trois missions de l’Université d’Abomey-Calavi au Bénin	
P. HOUESSO,.....	187
18. Interférences phonologiques chez les apprenants locuteurs natifs cabé : le schwa	
M. ADJERAN.....	200
19. Impacts socio-économiques et en matière d’aménagement, des conflits fonciers dans la commune de Ouidah (Bénin)	
TCHAOU B. Sèvègni ¹ ; DOSSOU GUEDEGBE Odile ¹ ; HOUEMAVO Hermione ²	207
20. Sensibilité de la pluviométrie à la tso en août dans le benin meridional et central (Golfe de Guinee)	
M. KPANOU, E. W. VISSIN et J. KODJIA.....	217
21. Mobilisation des eaux a des fins agricoles dans la basse vallee de l’Ouème a Adjohoun (Bénin : Afrique de l’Ouest)	
E. W. VISSIN, R. HOUENOU et J. KODJIA.....	227
22. Dynamique urbaine dans la ville de Cotonou	
S. J. TANMAKPI, J. GNELE ; O. GUEDEGBE ET M. BOKO.....	237
23. Pauvrete et developpement humain durable dans la commune de savalou au benin	
M. MAKPONSE	253

PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE DANS LA COMMUNE DE SAVALOU AU BENIN

MAKPONSE Makpondéou, makpons18@yahoo.fr

Résumé

L'étude de « Pauvreté et développement humain durable dans la commune de Savalou » s'inscrit dans le cadre des travaux d'études des stratégies de réduction de la pauvreté. C'est une entité administrative décentralisée dont les populations et les élus locaux sont préoccupés par la création de la richesse en vue d'un développement local durable. Mais cette ambition est handicapée par la pauvreté qui entraîne un risque d'entretenir un cercle vicieux où les efforts de développement seront noyés par les effets pervers de ce phénomène multidimensionnel. L'objectif principal de cette étude est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de Savalou. Peut-on concilier la pauvreté et le développement humain durable dans la commune de Savalou ? Plusieurs techniques comme la recherche documentaire, le focus group, l'observation, les interviews, etc., ont permis de recueillir des parties prenantes des données qui sont traitées à l'aide des logiciels. Le modèle d'analyse SWOT a permis d'analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la pauvreté. Il révèle que l'inadéquation de l'augmentation de la population avec la croissance économique, l'insuffisance des capitaux et des infrastructures socio-communautaires, les aléas climatiques, les pesanteurs sociales, l'analphabétisme sont les principaux facteurs et causes de la pauvreté. Elle se traduit par l'incapacité de la majorité des populations à bien satisfaire leurs besoins fondamentaux. Ainsi, la pauvreté se manifeste sous plusieurs formes : la forme monétaire (pauvreté rurale, urbaine, alimentaire, non alimentaire), la pauvreté non monétaire (déficit d'accès à l'eau potable, à l'électricité, au téléphone, analphabétisme, manque d'entretien aux enfants, etc.). Seules une véritable démocratie et une gestion participative effective peuvent briser le cercle vicieux infernal qu'entretient la pauvreté afin que s'instaure dans la commune de Savalou un développement humain durable.

Mots clés : Pauvreté – Développement humain durable – Commune - Savalou

Abstract

The study « Poverty and human sustainable development in the commune of Savalou » comes within framework of the work study strategies of poverty reduction. It is a decentralized administrative entity whose population and local representatives are preoccupied with the view of how to promote local sustainable development. But this ambition is handicapped by poverty that brings about a risk to keep in a vicious circle where all development efforts will be destroyed by the perverse effects of that multidimensional phenomenon. The main objective of this study is to contribute to Savalou's population life condition improvement. Can we reconcile poverty and human sustainable development? A lot of techniques such as the documentary research, the focus group, the observation, the interviews, etc, have allowed to collect the constricted parts of the data which are treated with the help of software. The SWOT model permitted to analyze the strengths, the weaknesses, the opportunity and the threats of poverty in Savalou's commune. It has revealed that the inadequacy of the population growth with the economic growth, the insufficient of capitals, the socio community infrastructures, the climate hazards, the social heaviness, illiteracy are the main factors and causes of poverty. It is expressed by the incapacity of the majority of the population to well satisfy their fundamental needs. So, poverty manifests itself in many forms: the monetary poverty (rural poverty, urban, food, non food); the non monetary poverty (access deficit to drinking water, electricity, telephone, illiteracy, children badly kept, etc.). Only a true democracy and an effective participative management can break the infernal vicious circle that poverty create, so that to establish in the commune of Savalou a human sustainable development.

Key words: Poverty- human sustainable development- commune - Savalou

Introduction

De nos jours on observe la bipartition du monde en pays pauvres et en pays riches. Les pays nantis longtemps enviés sont de plus en plus confrontés à des difficultés qui augmentent en leur sein et dans le monde la sphère de pauvreté. De ce fait, le développement actuellement envisagé est le développement humain durable. En effet, la notion de développement a été fortement influencée par la pensée des théoriciens de la croissance économique notamment par celle de l'économiste Rostow (1960) qui élabore les étapes de la croissance économique. Ainsi, des organismes internationaux vont mettre l'accent sur la spécialisation de la production, les exportations commerciales et l'industrialisation. L'impact de ces projets sur le développement va notamment être mesuré par l'augmentation du Produit National Brut (PNB) qui est l'indicateur privilégié pour la mesure des croissances de l'économie des pays pauvres. La conviction étant que l'accroissement de la richesse nationale se répercute à tous les niveaux. Mais, Michelle (1970) affirme « le fétichisme du PNB étant la règle, il suffisait que le PNB augmente pour que l'on pense être sur la bonne voie, autrement dit la croissance économique de la production tenant lieu de critère suffisant est problématique ». Elle ajoute également que le postulat des retombées sociales pour toute la société d'une augmentation de la production économique évitait de se poser des questions. Pour qu'il y ait développement, les retombées sociales de la production doivent permettre la réduction de la pauvreté. Ce

phénomène social existe partout dans le monde. Peut-on alors déduire que la pauvreté est une fatalité ? Kocher (1974), dans son étude sur le développement rural, la répartition du revenu et baisse de fécondité, met en relief cette variété de l'intensité de la pauvreté de la ville à la campagne. Il retient que la croissance économique n'engendre pas nécessairement le développement. Dans une perspective différente, Caldwell (1982) questionne également les limites des théories dominantes du changement social et économique. Il soutient que dans les pays du tiers-monde, le développement peut se produire par les seuls changements culturels. La culture est alors considérée comme l'un des facteurs de la pauvreté dans les pays sous-développés (PSD). Dans la commune de Savalou, quels sont les principaux facteurs de création et de développement de la pauvreté ? Comment se manifeste-t-elle ? La relation entre la population et les autres phénomènes sociaux doit être médiatisée par le système économique puisque c'est sur ce dernier que reposent la reproduction et la distribution des ressources et en outre le fait d'avoir oublié le rôle de l'économie domestique dans le processus d'accumulation de la richesse a amené les économies marxistes à recourir à la loi de l'offre et de la demande pour expliquer les niveaux de la force de travail dans les pays pauvres (Meillassou et *al.*, 1977).

Gregori et Pichet (1976), posent le postulat suivant lequel, les comportements procréateurs des ménages et plus particulièrement ceux qui concernent la fécondité et la migration constituent une réponse plutôt qu'une cause du sous-développement, autrement dit de la pauvreté. Pour eux, la forte fécondité observée dans les pays du tiers-monde et ceux spécialement en Afrique de l'ouest s'expliqueraient par « la double pression » que les ménages subissent, celle de fournir simultanément de la main-d'œuvre à la production capitaliste et à la production domestique familiale. En 1986, ils pensaient que l'articulation de ces deux sphères de production domestique et capitaliste et les implications pour l'unité familiale en terme de travail est un trait essentiel du développement et que la famille dans le secteur non capitaliste de l'économie supporte le coût de la reproduction de force de travail laquelle est exploitée dans le secteur capitaliste qui paie des salaires très bas qui constituent des sources de pauvreté. N'est-il pas nécessaire d'avoir une philosophie de reconversion des mentalités pour vaincre la pauvreté ? Le caractère multidimensionnel de ce phénomène social nécessite l'usage d'une méthodologie pluridisciplinaire surtout qu'il se trouve à l'échelle mondiale, continentale, nationale voire locale. La pauvreté, semble-t-elle dépendre de l'environnement socio-économique ? Ainsi, la trilogie Economie-Environnement-Société, base fondamentale du développement humain durable, peut-elle être une solution à l'éradication, du moins à la réduction de la pauvreté dans la commune de Savalou ? Si cela semble possible, n'est-il pas indispensable d'analyser les rapports entre la pauvreté, l'environnement, l'économie et la société ? Peut-on concilier pauvreté et développement durable ?

1- Présentation de la commune de Savalou

La commune de Savalou est située entre 7°35' et 8°13' latitude nord et 1°30' et 2°6' longitude est (Service Allemand de Développement, 2001). Elle est également un territoire décentralisé de la République du Bénin. Sa superficie est de 2674 km²; soit 2,37 % du territoire national (**figure 1. carte de situation**). Le milieu d'étude a un climat de transition qui balance entre le type soudano guinéen à deux saisons (une saison de pluies allant de mi-mars à mi-octobre et une saison sèche allant de mi-octobre à mi-mars) et le type subéquatorial avec alternance de deux saisons de pluies et de deux saisons sèches (Oyédé et *al.*, 2010). La pluviosité annuelle varie entre 900 mm et 1200 mm d'eau (ASECNA, 2012). La végétation dominante est la savane. La population de la commune de Savalou est constituée de 104749 habitants dont 77,77 % sont des ruraux, de plusieurs groupes socio-culturels et confessions religieuses : Fon et Mahi 58 %, Yoruba et apparentés 32 %, Yom-Lokpa 2,3 %, Peul 2,2 %

Otamari 2,5 % Dendi et Baatonou 0,9 % et autres (INSAE, 2002). Vu l'état défectueux et surtout l'absence des infrastructures socio-communautaires constatés dans la commune de Savalou, il importe d'analyser les différentes formes de pauvreté, les causes et facteurs spécifiques de la pauvreté, ses manifestations et conséquences dans le secteur d'étude afin de proposer des approches de solution pour le bien-être des populations concernées.

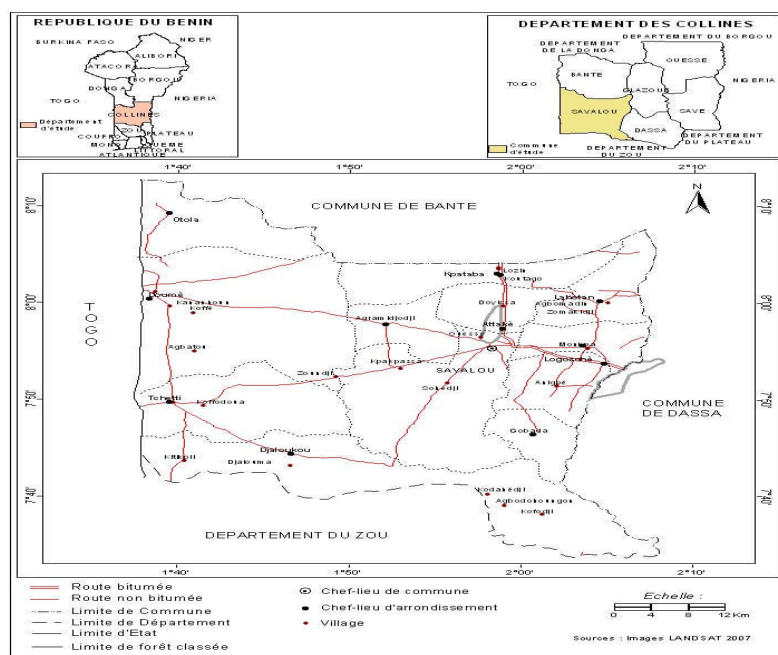


Figure 1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE SAVALOU

2-Démarche méthodologique

Elle est axée sur la collecte et le traitement des données d'une part et l'analyse des résultats d'autre part.

2-1-La collecte des données

2-1-1- Nature des données

L'étude de la pauvreté et du développement humain durable dans la commune de Savalou nécessite la prise en compte des dimensions naturelles, sociales, économiques et environnementales des données. Il s'agit alors d'une étude pluridisciplinaire et pluridimensionnelle. Elle est systémique, analytique et prospective. Les données sont collectées grâce à de nombreuses techniques.

2-1-2- Techniques de collecte des données

La recherche documentaire est la première technique utilisée. Ainsi, plusieurs centres de documentation et bibliothèques ont permis de recenser de nombreuses données de diverses natures. Des données économiques (coût, prix, quantité de produits agricoles et phytosanitaires, etc.), agronomiques (variétés de cultures, techniques culturales, etc.), démographiques (effectifs des populations, taux de croissance, etc.), sociales (nuptialité, accès à l'eau, à l'électricité, indicateurs de développement, etc.) ont été trouvées surtout dans les bibliothèques des ministères de l'Economie et des Finances, de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, du Plan et du Développement. L'Institut National de Statistique et d'Analyse Économique (INSAE) a fourni également de données. Les ministères chargés de la santé, de l'éducation ont fourni des données relatives à l'état de santé et du niveau d'instruction, de formation et d'éducation des populations. Ceux des transports, du commerce, de l'énergie et de l'eau ont révélé l'état des infrastructures et d'équipements socio-communautaires. Des indicateurs du Développement Humain Durable (DHD) sont recueillis des bibliothèques des

institutions internationales au Bénin comme le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour la Santé (OMS), etc. De l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne pour l'Afrique et le Madagascar (ASECNA) ont été recueillies des données pluviométriques. L'exploration sur internet, les livres, les mémoires, les thèses, les articles, etc., consultés ont contribué à l'amélioration des connaissances sur la définition de la pauvreté, ses causes, manifestations et conséquences à travers le monde et selon les types de pays ou communautés humaines. Dans les quatorze (14) arrondissements que compte la commune de Savalou, quatorze (14) focus group ont été créés à raison d'un par unité administrative. L'observation directe sur le terrain, les entretiens, les entrevues et les interviews ont été nécessaires pour recueillir des données à l'aide des outils.

2-1-3- Outils de collecte des données

Un questionnaire, un guide d'entretien et une grille d'observation ont permis la collecte des données.

2-1-4- Matériels utilisés

Les principaux outils de collecte des données sont : un appareil photographique, des enregistreurs de sons, des fiches et guides d'enquêtes. Ils ont permis d'interroger un échantillon.

2-1-5 – Echantillonnage

La technique de choix raisonné a permis de constituer un échantillon représentatif tenant compte de toutes les parties prenantes. En effet, par arrondissement, 50 ménages ont été choisis. Au total 700 ménages ont été retenus et interrogés.

2-2-Traitement des données

Suite à la récupération des questionnaires auprès des personnes interrogées, et après l'écoute attentive des interviews, entrevues et entretiens enregistrés, l'ensemble des données recueillies sont codifiées et mises en groupes thématiques. Ces données sont traitées à l'aide des logiciels Word et Excel, rangées sous formes de tableaux, de graphiques, des diagrammes. La cartographie a permis de les représenter et de les localiser. Ainsi, la méthode diachronique par superposition des cartes de différentes années a été utile. En outre le logiciel Arc View est mis à contribution.

2-3- Analyse des résultats

La méthode accélérée de recherche participative (MARP) et le SWOT ont permis d'une part d'identifier les différentes formes de pauvreté, leurs causes et déterminants, manifestations, conséquences et d'autre part d'analyser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la pauvreté dans la commune de Savalou afin de mieux proposer des approches de solutions.

3-Résultats et discussions

3-1 - Formes et caractéristiques de la pauvreté dans la commune de Savalou

Dans la commune de Savalou, la pauvreté est perceptible surtout à travers des indicateurs sociaux et économiques. Il y a la pauvreté alimentaire, la pauvreté monétaire, la pauvreté absolue, la pauvreté relative, la pauvreté urbaine, la pauvreté rurale, etc., (Banque Mondiale, 1998 et DSRP, 2008).

3-1-1- Indicateurs sociaux

Ils sont évalués à partir de l'existence des infrastructures socio-communautaires et de la capacité des populations à y accéder. Comme l'a fait remarqué les travaux du Sommet Mondial sur le développement social (1995) : « La pauvreté se manifeste sous diverses formes : absence de revenu et de ressources productives suffisantes pour assurer des moyens d'existence viables : faim et malnutrition ; mauvaise santé ; analphabétisme ; morbidité et mortalité accrues du fait des maladies ; environnement insalubre ; discrimination sociale et exclusion ». Il s'agit notamment de l'accès aux centres de santé, aux écoles, à l'eau potable, à l'électricité, à la nourriture, etc. Le Plan Communal de Développement de Savalou (PCDS, 2008) a permis de disposer de plusieurs indicateurs de développement. En effet, dans le domaine de la santé, il y a un hôpital de zone, un centre communal de santé et 11 centres de santé d'arrondissement dont la plupart sont non conformes aux normes sanitaires. Les normes sanitaires communales s'écartent des normes départementales et nationales. L'insuffisance du personnel sanitaire (**tableau**), d'encadrement d'une part et des moyens financiers d'autre part justifient les difficultés d'accès aux soins de santé primaire.

Tableau : Répartition du personnel de santé par catégories et par profession

Personnel de santé par catégorie	Effectif	Ratio habitants/catégorie (Savalou)	Ratio habitants/catégorie (département)	Ratio habitants/catégorie (Bénin)	Normes (OMS)
Médecin	5	20949	33475	19617	10000
Sage-femme	10	10475	14478	12505	5000
Infirmiers	27	3880	4121	4818	5000
Technicien de laboratoire	3	34916	41205	2500	2500
Aides soignants	15	6983	4185	2500	2500

Source : Extrait des statistiques du SEPD / DDSPP- Zou/Collines, 2012

Selon la Direction Départementale de la Santé (DDSP-Zou/Collines, 2013), le taux de fréquentation des services de santé est passé de 42,90 % en 2006 à 48,35 % en 2012. Celui de la vaccination des enfants de 0 à 11 mois a passé de 96 % en 2006 à 97,6 % en 2012. Mais, il est observé un recul du taux de fréquentation des services sanitaires pour fait de malaria qui a passé de 87,2 % en 2006 à 60,4 % en 2012. De même selon les Directions Départementales des enseignements primaire et secondaire-Zou/Collines (2013) le Ratio élèves/maîtres est de 55 en 2013 contre 69 en 2006. Les enfants de 6 à 12 ans ont connu un Taux Brut de Scolarisation (TBS) qui a été de 93, 5 % en 2007 contre 115,3 % en 2012. Concernant les filles ce taux a passé de 46,8 % en 2006 à 51,9 % en 2012. La préscolarisation s'est améliorée en passant de 3,8 % en 2006 à 7,05 % en 2012. La commune de Savalou a une couverture de 64,84 % en matière de points d'eau. Mais, à peine 34,2 % des populations bénéficient de l'eau potable et seulement 28,7 % de celles-ci ont accès à l'électricité. En outre 8,8 % des ménages ont des murs des habitations en briques, 80 % ont des habitations dont les toits sont en feuilles de tôle et 72,1 % des maisons ont des sols en ciment. Pour l'alimentation des populations, les sécheresses réduisent les disponibilités des produits agricoles et créent des déséquilibres alimentaires majeurs qui ont pour corollaire 25,7 % des enfants de moins de 5 ans souffrant des carences alimentaires (DDSP- Zou/Collines, 2010). Selon les personnes

interrogées, 98,2 % des paysans ont des réserves de produits vivriers si les pluies sont bien réparties.

3-1-2- Indicateurs économiques

Les populations rurales de la commune de Savalou représentent 77,77 % de l'effectif total (Atlas monographique, 2001). Au cours des années de prospérité agricole, les récoltes sont bonnes. De ce fait, selon le Centre Communal de la Promotion Agricole (CeCPA, 2012), la marge bénéficiaire des cultures traditionnelles pour les paysans est de 90000 FCFA tandis qu'avec le mode de cultures semi-intensives, elle est égale à 250.000 FCFA. Or selon Les Etudes sur les Conditions de Vie des Ménages en Milieu Rural (ECVR) et les Enquêtes Légères Auprès des Ménages (ELAM) en milieu urbain au Bénin ont permis de calculer le Seuil de Pauvreté Global (SPG) qui intègre le Seuil de Pauvreté Alimentaire (SPA) et le Seuil de Pauvreté Non Alimentaire (SPNA). En milieu rural le Seuil de Pauvreté Global qui était établi à 42075 FCFA par an par tête en 1994-1995 est passé en 1999/ 2000 à 51.413 FCFA, soit un accroissement de 22 %. Sur la base de ces seuils, l'indice de la pauvreté, c'est-à-dire la proportion des individus dont la dépense moyenne est inférieure à ces seuils, est passé de 25, 2 % en 1994-1995 à 33 % en 1999-2000, affichant ainsi une hausse statistiquement significative ($t= 6,12$). La profondeur et la sévérité de la pauvreté se sont également accrues entre les deux périodes en passant respectivement de 6,3 % et 2, 4 % à 9, 4 % et 3, 9 % (DSRP, 2003-2005). Le Rapport du Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA, 2001) sur la pauvreté rurale, comment mettre fin à la pauvreté rurale, met également en exergue qu'il existe dans le monde quelques 1,2 milliard de personnes qui consomment moins d'un dollar normalisé par jour ; ce sont celles qui vivent dans le dénuement extrême. Il ajoute que ces personnes se trouvent dans les proportions de 44 % en Asie du Sud, 24 % en Afrique subsaharienne, 24 % en Asie de l'Est et 6,5 % dans la région Amérique Latine et Caraïbes. Les trois quarts de ces pauvres travaillent et vivent à la campagne et, d'après les projections, cette proportion restera supérieure à 60 % en 2025. La commercialisation des produits est confrontée à plusieurs difficultés comme la détérioration des termes de l'échange, le manque de voie de desserte rurale, le coût élevé de transport, le manque d'informations sur les marchés, l'existence des taxes élevées (50 à 10 000 FCFA), les avaries, la dégradation des routes, etc. Seulement environ 15000 mètres linéaires sont en très bon état. La plupart des voies sont impraticables (**photo 1**).



Photo 1 : Incision profonde sur la route Monkpa-Savalou
Source : Cliché MAKPONSE, Juin 2012

Face à ces problèmes, le producteur n'arrive pas à vendre son produit à bon prix. Il subit des pertes énormes malgré les efforts consentis. Ainsi, dans les fermes, nombre de paysans se donnent à la culture de subsistance. Parfois des bailleurs de fonds ou des ONG organisent les paysans à produire un type de culture donné et achètent les produits à bas prix à leur profit. Tout ceci maintient notamment les ruraux dans une situation de pauvreté et la durée de vie des regroupements des producteurs est souvent éphémère car les aides sont très intéressées.

L'analyse des budgets communaux révèle que la commune de Savalou qui n'a pas de recettes d'investissement proprement dites, finance dès lors son développement exclusivement grâce aux recettes de fonctionnement. Elle démontre également que l'équilibre financier est caractérisé par une faible épargne brute, voire négative parfois, par une capacité d'investissement positive mais non suffisante de façon constante et par une capacité de financement instable avec des niveaux tant positifs que négatifs. Les équipements marchands sont insuffisants. Il existe des marchés dont cinq quotidiens et treize périodiques, soixante et une boutiques, deux dépôts de ciment, une auto-école et des agences CLCAM. Au total les infrastructures socio-communautaires sont insuffisantes.

3-2 - Causes et déterminants de la pauvreté dans la commune de Savalou

Les causes et déterminants de la pauvreté dans la commune de Savalou sont surtout d'ordres démographique, économique, socio-culturel et politique. A cela, il faut ajouter les facteurs naturels.

3-2-1- Facteurs démographiques

Selon l'Institut National de Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE, 1992), la population de la commune de Savalou est de 72641 habitants. Le taux de croissance générale de la population est de 2,74 % et celui de la population rurale est de 3,27 %. En 2002, suivant le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), la population de la commune de Savalou est de 104179 avec un taux de croissance de 3,34 % et un rapport de masculinité égal à 92,5. L'écart de croissance entre 1992 et 2002, donc en une décennie est de 0,53 %. Mais, cette croissance rapide de la population n'est pas en rapport avec l'économie.

3-2-2- Facteurs économiques

Les activités économiques se répartissent en activités formelles et informelles. Le commerce représente 31,63 % de l'économie. Le secteur industriel moderne n'occupe que 1,56 % de la population totale. L'informel est axé surtout sur les produits artisanaux, la contrebande des produits pétroliers. Le taux d'activités que représente le rapport population active sur population occupée est de 45,16 %. Le secteur primaire prépondérant, mais à faible rendement occupe 38,67 % des actifs, le secteur secondaire à l'état embryonnaire dont l'industrie manufacturière (17,54 %), l'entreprise BTP (5,42 %), le secteur tertiaire hypertrophié, mais déficient avec les commerces (16,37 %), les transports-communication (5,38 %), et autres services (16,37 %) (Atlas monographique, 2001).

3-2-3- Déterminants Techniques et socio-culturels

La principale activité dans la commune de Savalou est l'agriculture qui reste encore extensive. Les techniques utilisées sont surtout la jachère, la culture attelée, la culture itinérante sur brûlis, etc. Cette agriculture est confrontée à de nombreuses contraintes comme les aléas climatiques, l'érosion, l'appauvrissement, la pauvreté et l'infertilité des sols, le manque de capitaux, l'exode rural, l'utilisation d'outils rudimentaires, la faible utilisation d'intrants agricoles, la faible consommation locale, l'étroitesse du marché, le manque de moyens de stockage et de conservation des produits, la non association de l'agriculture à l'élevage, etc. Il en résulte un faible rendement et une faible productivité. D'une manière générale, les infrastructures des groupes scolaires primaires et maternels sont caractérisées par des constructions en matériaux précaires, de bâtiments vétustes. Cependant, quelques unes sont en matériaux définitifs en bon état. Il y a également un sous équipement en mobiliers et la plupart de l'existant est défectueuse. Cet état des choses participe à la déscolarisation des jeunes avec ses corollaires de délinquance juvénile. Les couches les plus atteintes sont les filles qui par défaut de moyens vitaux acceptent les avances des hommes capables de les

soutenir comme des enseignants et autres fonctionnaires, voire des élèves susceptibles de régler même temporairement leurs difficultés. Il en résulte des mariages précoces. L'analyse des données par sexe fait apparaître des différences importantes au bénéfice des garçons.

Selon les résultats de nos enquêtes seulement 23,62 % des filles arrivent à réussir aux examens du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), 10,33 % ont le Baccalauréat et 5,66 % franchissent les barrières des études universitaires. Les analphabètes totaux c'est-à-dire des gens qui ne savent ni lire et ni écrire représentent plus de 70 % de la population. Ceux-ci ont de sérieuses difficultés à comprendre les nouvelles connaissances et technologies indispensables au développement humain durable. Les investissements sur cette couche de population en vue de changement des comportements peu favorables au développement humain durable sont très onéreux et les résultats obtenus sont peu encourageants.

Les infrastructures de desserte sont insuffisantes et le réseau d'assainissement est constitué essentiellement d'ouvrages de franchissement (ponceaux et dalots) et des caniveaux à ciel ouvert qui participent à la multiplication des anophèles. Ainsi, les problèmes d'hygiène et de salubrité s'aggravent car les ordures et les eaux usées ne sont pas bien gérées. Sur les 104179 habitants, il y a seulement 1337 abonnés de la Société d'Electricité et d'Energie (SBEE) et on compte 1030 abonnés de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB). Le niveau d'équipement de la télécommunication est évalué à 0,89 % (PDCS, 2008).

L'exclusion des populations de la prise des décisions, notamment de leurs priorités malgré la décentralisation fait que la gestion administrative reste encore plus verticale qu'horizontale. Le clientélisme politique, la corruption, le détournement des deniers publics, le gaspillage démobilisent l'harmonie et la cohésion des forces de production et de consommation, donc du développement. En effet, 75 % des coopératives et fédérations de producteurs sont inactives à cause de ces différents maux.

3-2-4- Déterminants naturels

La courbe pluviométrique (**figure 2**) de la commune de Savalou sur une période de trente (30) ans montre les irrégularités et variabilités des pluies.

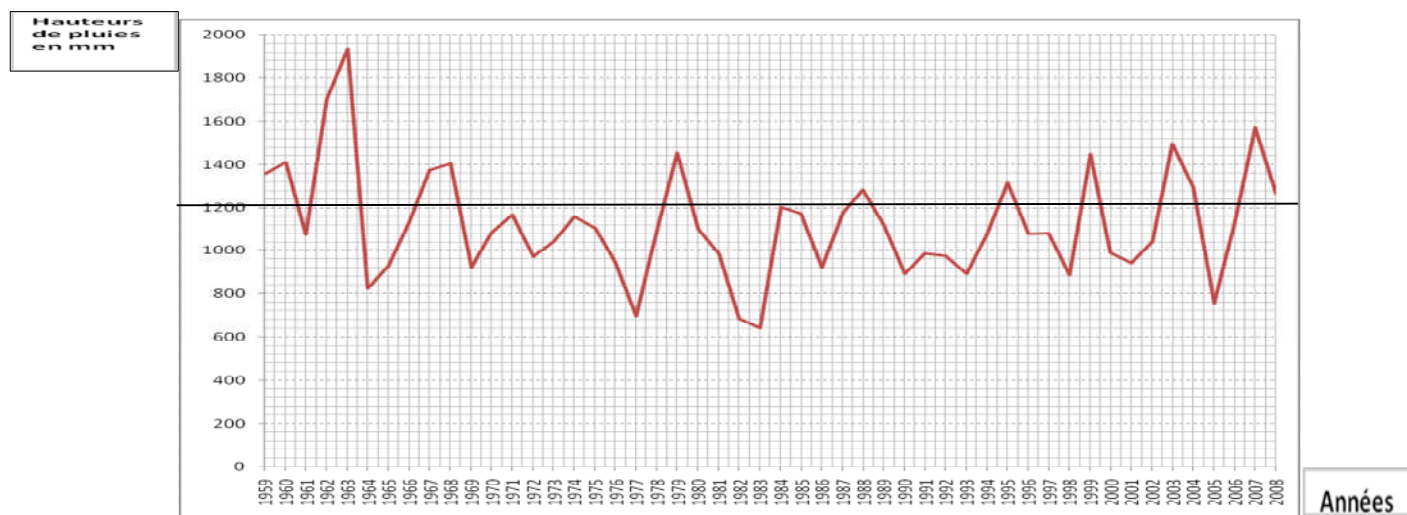


Figure 2: Variations des hauteurs annuelles de pluies de 1959 à 2008 (Station de Savalou)

Hauteurs de pluies: 1 Graduation = 40 mm

La pluviométrie normale du secteur d'étude est de 1200 mm. L'observation de la courbe pluviométrique permet de constater une variabilité très sensible des pluies qui se traduit par des excès et des déficits préjudiciables aux cultures et hypothèque sérieusement la production agricole et la sécurité alimentaire. L'étude des quantités des productions vivrières sur la même

période montre une corrélation de celles-ci avec l'ambiance climatique au cours de chaque année agricole. Ainsi, au cours des années très sèches et très inondées, il y a une destruction massive des champs et une pénurie sévère des aliments. Nos enquêtes dans les centres de santé ont révélé que plus de 53,64 % des enfants de un (01) à sept (07) ans malades souffrent de la malnutrition. La situation est plus alarmante avec les perturbations climatiques.

De tout ce qui précède, il est à retenir que le niveau vie de la population de la commune de Savalou est faible. Il en résulte plusieurs manifestations de la pauvreté.

3-3- Manifestations de la pauvreté dan la commune de Savalou.

Elles se traduisent par la persistance de la misère, une démographie galopante, un faible revenu, une croissance économique en baisse, un alphabétisme élevé, une déperdition scolaire, une pénurie de denrées alimentaires, la prévalence de certaines maladies.

3-3-1- Manifestations de la pauvreté sur le plan social

De nombreuses études ont démontré la variation de la notion de la pauvreté dans le temps et dans l'espace. Ainsi, les principales caractéristiques de la pauvreté sont fondées sur la situation géographique, la taille des ménages, l'éducation, la santé, les conflits, la sexiospécificité, la production et les revenus (DSRP, 2006). En effet, l'agriculture est la principale activité de populations. Mais, les aléas climatiques à travers les irrégularités de pluies, les sécheresses fréquentes ; la dégradation des sols font que les populations de la commune de Savalou en général et particulièrement les populations rurales sont confrontées de façon fréquente ces dernières années à des pénuries alimentaires. Ces faits ont pour conséquences la famine, la disette qui engendrent des maladies de malnutrition comme l'avitaminose, le marasme alimentaire, le béri-béri, et le kwashiorkor. Plus de 45,68 % des populations de la commune de Savalou se rappellent de la grande sécheresse de 1977 en Afrique occidentale qui a engendré des pertes en vies humaines, la perte de la biodiversité. Ils se rappellent amèrement de l'aide alimentaire internationale sans laquelle la famine, la disette auraient décimé plus de 300 millions des habitants des pays de l'Afrique de l'ouest (FIDA, 2001).

L'état de santé des populations n'est pas satisfaisant. En effet, concernant la maternité, fondement de toute naissance humaine, le Rapport National sur le Développement Humain au Bénin (2001), met en exergue qu'en 2000, les taux de morts-nés, de mortalité maternelle sont respectivement de 3,20 % et de 1,66%. Ainsi, les pertes en vies humaines à la maternité sont importantes (MSP, 2000). L'automédication fait partie des modes de guérison. Selon nos enquêtes, 80,92 % de la population font de l'automédication pour les soins primaires à travers la phytothérapie, 45,72 % se donnent à la géomancie ; 60,16 % attendent que les maladies s'aggravent avant de se rendre aux centres de santé modernes. Les couvents et autres centres occultes se préoccupent des maladies dites d'envoûtement, de sorcellerie. De là, la promiscuité et l'expression des sentiments aboutissent parfois à des viols ou à des adultères avec leurs corollaires de divorces entre époux et épouses, et des problèmes d'éducation des enfants. Selon les statistiques des centres de santé, les populations souffrent du paludisme, des encéphalées, des mycoses, des abcès, des blessures souvent du premier degré, la diarrhée, la rougeole, la varicelle, etc. Certaines de ces maladies comme la rougeole et la varicelle sont considérées dans l'esprit de 58,3 % des populations initiées aux cultes vodoun comme l'expression, du mécontentement de la divinité Sakpata. Elles sont souvent traitées traditionnellement car les méthodes de la médecine moderne sont considérées moins efficaces. C'est pourquoi plus de 96,53 % des personnes atteintes de rougeole et de varicelle utilisent des traitements traditionnels. En cas d'échec, l'oracle est consulté pour identifier les causes spirituelles et se confier à un guérisseur. Pour la plupart des maladies fréquentes, les populations trouvent dans leur environnement immédiat des solutions. C'est environ 20,75 % des cas qui échappent aux traitements traditionnels. Lorsque les traitements traditionnels sont

inefficaces, la famille du malade est maintenant obligée d'aller à la médecine moderne. Si la maladie est grave, les dépenses sont élevées et les ressources de la famille sont épuisées. Dans cette famille, c'est la ruine, la misère car les greniers sont vides, le bétail, les plantations, voire les terres sont aliénées. C'est le cas souvent des accouchements par césarienne, des graves blessures par accidents, des maladies cardiovasculaires, des fièvres jaunes et typhoïdes mal traitées.

3-3-2-Manifestations de la pauvreté sur le plan économique

L'économie de la commune de Savalou, repose sur les cultures vivrières et sur les cultures de rente comme le coton et le palmier à huile. La baisse, voire la chute vertigineuse du prix du kilogramme de coton et la fréquence des irrégularités des pluies d'année en année favorisent de plus en plus le développement de l'arboriculture avec des plantations d'agrumes, de *Tectona grandis* (teck), d'anacardiens qui viennent renforcer les plantations traditionnelles d'*Elaeis guineensis*. Ces dernières constituent des bouffées d'oxygène aux paysans qui les utilisent pour compenser relativement les pertes enregistrées lors des mauvaises récoltes ou pour honorer les dépenses de prestige en cas de dot ou de célébration des cérémonies ruineuses qui appauvrissent davantage la population rurale. Les jours de réjouissance et des cérémonies, la liqueur «Sodabi », préparée à partir du vin de palme constitue la boisson la plus consommée et la plus préférée. Elle procure aux ménages des ressources notamment pendant la saison sèche où les activités agricoles sont au point mort. Nombre de personnes consomment la boisson « Sodabi » suffisamment avec plaisir. Plus de 75,9 % de ceux-ci déclarent prendre abondamment la liqueur les jours de fête et de cérémonies car c'est la seule manière de se donner de loisirs. Pour les 24,1 % restants, c'est la seule manière d'oublier un tant soit peu leurs soucis et de ne pas être tentés d'aller aux champs.

Les plantations d'*Elaeis guineensis* constituent des points de mire. Les propriétaires sont après les travaux champêtres des privilégiés et courtisés par d'autres paysans disponibles à abattre des plantes, en extraire le vin et préparer la liqueur très prisée. Des contrats de bail sont signés avec les planteurs propriétaires d'*Elaeis guineensis*. Ils peuvent être en argent, mais souvent en nature. En nature et la plupart des temps le planteur propriétaire des champs d'*Elaeis guineensis* prend les deux tiers (2/3) de la production d'alcool tandis que le manœuvre dispose du reste, c'est-à-dire le tiers (1/3). La production, autrement dit la quantité d'alcool produit est en corrélation avec la quantité d'eau tombée au cours de la saison pluvieuse. Plus une année est sèche, plus la quantité de vin produite est faible. Mais quoiqu'on dise plus de 66,52 % des personnes interrogées reconnaissent que l'activité d'aisance en milieu rural dans la commune de Savalou est la plantation d'*Elaeis guineensis*. En effet, le palmier à huile résiste mieux à la sécheresse que les cultures vivrières. Ses produits sont consommés sur place sous formes alimentaires. Ceci lui confère une place de choix. Ensuite viennent la plantation d'anacardier en deuxième position et la culture du coton à la troisième place. Ces deux dernières cultures sont exposées à la détérioration des termes de l'échange. Cela étant, les enquêtes réalisées dans le cadre du présent travail ont révélé que 62,33% des ruraux souhaitent se sécuriser en s'investissant dans les plantations d'*Elaeis guineensis* ; 18,01 % pensent trouver la satisfaction de leurs besoins en s'appuyant davantage sur la culture d'anacardier qui leur semble porteuse d'avenir radieux. Pour 19,66 % restants, il faut axer l'agriculture sur la production des cultures vivrières pour éviter les pénuries des denrées alimentaires, donc satisfaire le premier besoin fondamental qui est de se nourrir. Cette conviction est souvent détruite par les sécheresses ou les irrégularités fréquentes des pluies. A ceci s'ajoute l'insuffisance, voire le manque de circuits de distribution et de commercialisation adéquats. Ainsi, malgré les efforts de production des produits vivriers consentis par les ruraux, ces derniers sont confrontés au manque de voie de desserte rurale et à l'assaut des commerçants véreux qui prennent les produits à bas prix. La force du travail du

paysan est ainsi volée et il est maintenu dans son état initial qui se dégrade davantage. Même le planteur et le producteur de liqueur sont obligés de brader leurs propriétés et leurs produits souvent en cas de force majeure.

3-3-3-Manifestations de la pauvreté sur les plans techniques et organisationnels

La volonté de réussir est aussi ralentie par un défaut d'organisation dû à l'insuffisance d'encadrement et de formation techniques et surtout à l'analphabétisme. Or, comme l'a démontré le Rapport 2001 du FIDA sur l'évaluation de la pauvreté rurale en Afrique de l'ouest et du centre, l'éducation est essentielle pour le développement humain durable. Nombre d'indicateurs permettent de comprendre le niveau de l'éducation dans la commune de Savalou. Selon le Rapport National sur le Développement Humain au Bénin (2001), le taux brut de scolarisation est de 73,39 % contre 61,23 % pour les femmes. Il révèle que le rapport élève/enseignant est de 64 élèves pour un (01) enseignant, que la population scolaire par classes est de 59 et le taux d'analphabétisme est de 85,64 %. Ces statistiques sont largement en désaccord avec les normes du Développement Humain Durable. Elles mettent en exergue l'importance des handicaps au développement de la commune de Savalou. Les enquêtes sur le terrain ont révélé que les principaux obstacles au développement sont : le manque de capitaux pour payer les fournitures et les frais de scolarité, les pesanteurs sociologiques (le phénomène genre, le mariage, la religion, etc.). En effet, l'incapacité des populations à assurer les obligations financières liées à l'école est une évidence au point que des organisations non gouvernementales (ONG) ont apporté leur appui financier à l'éducation et surtout à l'instruction et à la formation des écoliers et élèves. C'est ainsi l'ONG « BORNE FONTAINE » a fait bénéficier des tenues et fournitures scolaires et surtout du paiement des frais de scolarité sur plusieurs années. Ainsi, plus de 2675 écoliers et élèves ont pu obtenir le certificat d'études primaires élémentaire (CEPE), le brevet d'études du premier cycle (BEPC) et le baccalauréat. Seuls 5 % des bacheliers arrivent à s'inscrire dans une université à cause de manque de moyens notamment financiers pour la majorité. Les autres sont pour la plupart des moniteurs dans des collèges ou écoles primaires. La situation financière de la commune de Savalou est alors mauvaise. Ceci dénote les difficultés économiques auxquelles les populations sont confrontées. Elle signale la faiblesse du pouvoir d'achat qui empêche les populations notamment rurales à avoir accès à des biens et des équipements élémentaires ou de première nécessité.

3-3-4- Manifestations de la pauvreté au niveau de l'approche genre

L'accès des filles à l'école est ralenti surtout par des pesanteurs sociologiques. En effet, selon 65,12 % des parents interrogés, la faible scolarisation des filles dépend du harcèlement sexuel, des mariages précoces voire forcés. Pour d'autres (34,88 %), la fille est un bien en transition vers la maison conjugale, donc son entretien et tous autres investissements au profit d'elle est un enrichissement pour autrui. Cette situation change d'année en année en faveur de l'instruction des filles. Les influences extérieures, la maturité, la prise de conscience et surtout la politique de « gratuité de l'enseignement » qui exempte la fille des frais de scolarité ont permis actuellement de passer le taux de scolarisation des filles de 61,23 % à 85,62 % en 2010 (INSAE, 2010). L'objectivation ou l'instrumentalisation de la femme reste dans l'esprit des hommes et dans des faits surtout à travers le droit coutumier. Or, la société traditionnelle réserve à la femme le droit à l'éducation des enfants en général et des filles en particulier. Dans tous les groupes socio-culturels, c'est surtout la femme qui est indiquée à l'entretien et à veiller à la santé des membres de la famille dans son rôle d'assainissement de la maison et de nutrition à travers la variété des mets et des décoctions de plantes médicinales, ensuite par son assistance permanente. Selon nos enquêtes, 75,3 % des femmes cumulent actuellement les rôles de mère et de père. En effet, les enquêtes de terrain dans le cadre du présent travail

révèlent que plus de 96,81 % des malades ont à leurs côtés des femmes comme garde. Dans un pareil environnement, les femmes sont les plus vulnérables. En effet, les femmes exercent plusieurs tâches comme la production agricole et les travaux domestiques (la maternité, l'entretien et l'éducation des enfants, aller au marché, faire la cuisine, etc.). Elles sont écrasées par le volume et la pénibilité du travail. Il est fréquent de voir la femme ayant des charges de la production des cultures vivrières, de l'approvisionnement d'eau et du bois de chauffage sur la tête, son enfant au dos ou à la poitrine en train de tirer le lait de ses mamelles. Les femmes sont plus nombreuses avec 51,94 % contre 48,06 % pour les hommes à travailler pour satisfaire les besoins de ses enfants et parfois de l'époux. Le suremploi des femmes déperissent même leur physique. Les hommes se préoccupent à chercher l'argent, la nourriture et autres matériels.

3-3-5- Manifestations de la pauvreté au niveau du foncier

Dans la commune de Savalou le capital foncier de production (la terre) est la principale source de conflits entre les membres d'une même famille. En effet, la cohabitation entre le droit coutumier et le droit moderne entraîne des malentendus. Selon la tradition, la terre est inaliénable et appartient à la collectivité, c'est-à-dire aux vivants et aux morts. Or, le droit moderne prône la propriété privée des moyens et facteurs de production. Ce dualisme juridique est source de conflits entre les gardiens de la tradition et les modernistes. Les terres sont devenues insuffisantes car 42,8 % des paysans manquent de terres cultivables. Les filles sont exclues de l'héritage des biens et notamment du patrimoine foncier. En outre, il y a une augmentation de la population et de plus en plus les besoins fondamentaux exprimés dépassent les ressources disponibles. De plus en plus la tradition s'affaiblit et les époux sont pour la plupart de moins en moins laborieux. Suivant nos enquêtes, 54,62 % des ménages ou familles sont alimentés et sécurisés par des femmes. De même, 35,78 % des ménages sont dirigés par des femmes qui s'affirment et se sentent relativement libérées des pesanteurs sociologiques les plus dégradants. Ces ménages sont mieux organisés et moins pauvres que des ménages dirigés surtout par des hommes polygames et sont les plus nombreux. Les femmes émancipées des milieux ruraux et chefs de ménages qui ont accès aux ressources (la terre notamment) ont un pouvoir de décision et sont plus soucieuses de l'avenir de leurs descendants que les hommes qui doivent partager leurs ressources à plusieurs ménages qui sont pétris de jalousie source des conflits et des luttes fratricides surtout après le décès du père polygame, chef du ménage. Ceci rend difficile la réussite des membres de la famille, aggrave la misère et autrement dit la pauvreté. Malgré la rareté des ressources foncières, nos enquêtes ont révélé que plus de 75,16 % de la population restent accrochés à la polygamie considérée comme source de compétition pour la réussite. Evidemment cela oblige les femmes conscientes à se prendre en charge et à considérer l'homme comme un mal nécessaire. La femme se trouve ainsi seule face aux besoins des membres de la famille. Inéluctablement ces efforts risquent d'être insuffisants et la pauvreté se manifeste avec de graves conséquences.

3-4- Conséquences de la pauvreté dans la commune de Savalou

Les conséquences de la pauvreté sont de plusieurs ordres : social, économique, environnemental, etc. En effet, avec la pauvreté, la satisfaction des besoins fondamentaux comme se nourrir, se soigner, se loger, s'instruire, se vêtir n'est pas facile. Or, le problème d'emploi se pose avec acuité surtout avec les jeunes déscolarisés et certains jeunes analphabètes désireux d'avoir des gains faciles. Ce phénomène est plus observé parmi les citadins ou urbains qui ne représentent que 22,23 % de la population. Parmi ceux-ci, il y a le retour dans la commune de Savalou des personnes ayant échoué dans des grandes villes comme notamment Cotonou, Abidjan, Accra, Lagos, etc. Il y a également les fonctionnaires et surtout des retraités. Ils sont nombreux à s'intéresser surtout à l'artisanat de service comme

la mécanique, la couture, le dépannage des radios et télévisions, l'horlogerie, etc., qui n'arrivent pas souvent à nourrir son pratiquant. Il se développe une culture hybride source de plusieurs contradictions avec ses corollaires d'adultères, de prostitution, de conflits fonciers, de la multiplicité des partis politiques sources de trahison et d'opposition sans merci entre les membres d'une même famille à cause des intérêts particuliers et égoïstes. L'insécurité est devenue grandissante avec des braquages, des vols à mains armées des récoltes et du petit bétail, etc. Ceci augmente la pénibilité des activités agricoles. En effet, pour être à l'abri des vols des récoltes, le paysan est obligé de transporter ses produits de la ferme qui se situe en moyenne à une quinzaine de kilomètres de la maison souvent par le portage par les femmes et par le vélo et la moto dans une certaine mesure par les hommes (**photos 2 et 3**).



Photo 2 : Une femme avec un enfant au la tête des sacs de au dos, son aîné devant elle et vers la maison porteuse de fagots de bois



Photo 3 : Deux femmes portant sur maïs du champ

Le coût du transport écrase et réduit le pouvoir d'achat du rural. Il est estimé en moyenne à 25 000 FCFA. Dans la crainte d'être ravagé, le paysan abandonne ou néglige l'élevage de case qui lui rapporte un revenu (15 000 FCFA en moyenne) pendant les périodes difficiles notamment de soudure. Ainsi, il est davantage appauvri et le coût des produits de l'élevage est élevé à cause de leur rareté. Il n'arrive plus à assurer la scolarité des enfants, la santé des membres de sa famille et même les consultations prénatales. En dehors de l'agriculture, les populations pratiquent également l'artisanat de transformation de produits alimentaires, de construction, de menuiserie, de soudure, de tissage, etc., le tourisme et l'hôtellerie. Il en résulte une forte pression sur les ressources naturelles comme les sols, la végétation et l'hydrographie. C'est ainsi que selon le CeCPA (2012), la commune de Savalou perd plus de 50 hectares de forêts par an à cause des activités agricoles, artisanales et de l'utilisation de l'énergie à partir du bois ou du charbon du bois. Selon nos enquêtes réalisées à partir de la mise en place des pièges- sédiments sur des placettes sur sols ferrugineux, la perte de roches sédimentaires est estimée à plus de 10,35 tonnes par hectare. Ainsi, la dégradation de l'environnement est à un rythme accéléré. Le déchaussement des maisons par les eaux de ruissellement, les incisions profondes sur les voies surtout pendant les saisons pluvieuses sont des preuves tangibles même de la dynamique du milieu. La majorité des habitations ne sont pas décentes. En effet, selon l'INSAE (2002), 51,08 % des ménages ont les murs de leurs habitations en semi-dur, 29,96 % en bois, 18,94 % ont leur toiture en paille, 27,22 % ont le sol de leurs habitations en terre, 92,06 % éclairent leurs maisons avec le pétrole, 89,41 % utilisent du bois pour cuir les aliments. L'habitation se trouve dans un état de délabrement (**photo 4**).



Photo 4 : L'état de ses habitations délabrées exprimant le niveau de pauvreté des habitants. Source : Cliché MAKPONSE, Mai 2013

On observe ainsi dans la commune de Savalou une force négative entre la trilogie Economie-Environnement-Société. Face à toutes ces difficultés, l'espérance de vie n'est pas élevée. Elle est de cinquante cinq (55) ans (INSAE, 2002). En effet, la pauvreté des populations favorise les dégradations sociale, économique et environnementale. Il urge alors de trouver des approches de solutions pour un développement humain durable.

3-5- Approches de solutions pour un développement humain durable

Selon le rapport du FIDA (2001) sur la pauvreté, « Comment mettre fin à la pauvreté rurale », sont considérées comme pauvres les personnes qui vivent dans les zones isolées, sont en mauvaise santé et analphabètes, ont davantage d'enfants et font un métier dangereux et peu productif. A toutes ces causes, il faut ajouter l'absence d'une politique de développement adéquat. Il importe alors d'élaborer des stratégies de lutte contre la pauvreté. Mais avec l'évaluation de la pauvreté rurale en Afrique de l'ouest et du centre par le FIDA (2001), les principaux obstacles à la réduction de la pauvreté identifiés parmi tant d'autres sont : la mise en valeur insuffisante du capital humain et social, l'inadaptation des politiques macroéconomiques et sectorielles, la faible productivité des agriculteurs et grands problèmes de gestion des ressources naturelles due à l'accroissement soutenu de la population urbaine et de la demande des produits vivriers. Ensuite, il y a l'inefficacité des mécanismes de commercialisation des produits agricoles et en particulier des produits vivriers, le manque d'accès aux capitaux, l'incapacité d'exploiter pleinement des possibilités d'activités non agricoles rémunératrices qui permettraient de réduire les risques et le développement insuffisant des infrastructures rurales. Les activités économiques génératrices de revenus peuvent être identifiées, organisées et développées ; les techniques et outils de production ont besoin d'être améliorés pour des rendements et productivités de meilleure qualité. L'accès à l'information, à l'éducation, à l'alphabétisation de masse contribuerait largement au développement durable. Il faut surtout une éducation relative à l'environnement pour une prise de conscience de la population de bonne gestion et de la sauvegarde des ressources naturelles. L'amélioration des taux de scolarisation, d'accès aux services de santé en particulier et à tous les services sociaux en général permettrait de briser les pesanteurs socio-culturels incompatibles au développement durable. Le désenclavement des localités de production des matières premières agricoles favoriserait l'accumulation de la richesse et de la consommation. Ainsi, l'exode rural et la déperdition scolaire seraient réduits. Par l'entremise de la gestion participative, les élus locaux peuvent favoriser la mise en place des structures capables d'identifier et d'améliorer les matériaux locaux de construction afin de limiter la dépendance de l'extérieur d'une part et de réaliser des habitations décentes conformes aux réalités environnementales d'autre part. Pour ce faire, des efforts d'accès à l'eau potable, à l'électricité et au téléphone peuvent être soutenus. La pauvreté n'est pas une fatalité. Pour la vaincre, il faut une culture de grandeur, de management, d'entrepreneur, de développeur en abandonnant les pratiques contraires à l'amélioration des conditions de vie. Le travail bien fait

peut être une priorité. Il faut être digne en respectant les valeurs morales, être animé de sens patriotique et civique en promouvant et en respectant le bien public. Ainsi, les pauvres de la commune de Savalou vont passer progressivement de leur état actuel à un développement humain durable.

Conclusion

La pauvreté dans la commune de Savalou se présente sous formes monétaire et non monétaire. Elle est due à des facteurs et causes d'origine naturelle, organisationnelle, socio-culturelle, économique, financière, politique, etc. Les conséquences de ce phénomène social multidimensionnel sont nombreuses : difficultés d'accès aux services sociaux, existence de maladies liées aux insuffisances alimentaires et financières, habitations délabrées, analphabétisme, manque d'infrastructures socio-communautaires, etc. Dans cette situation, les populations pour leur survie exercent une forte pression sur les ressources naturelles. Ainsi l'environnement qui est le point angulaire du développement durable est au fil des années de plus en plus dégradé. La pauvreté entretient dans la commune un cercle vicieux infernal qui ne peut être brisé que grâce à l'instauration d'une démocratie réelle et d'une gestion participative efficace dans ce territoire décentralisé du Bénin.

Bibliographie

Bessi S., 1991 : La faim dans le monde, La Découverte, Paris, 125 pages

Chambers R., 1990 : Développement rural, la pauvreté cachée, Karthala, WAGENINGEN, 357 pages

Banque Mondiale, 1984 : La pauvreté mondiale a diminué de moitié partout sauf e Afrique au sud du Sahara, Washington, 4 pages

Banque Mondiale, 2000 a : Partenaires dans la transmission du développement : nouvelles perspectives de l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté maîtrisée par les pays. Washington, DC

Banque Mondiale, 2000b : Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté-Rapports d'avancement. Banque Mondiale, Washington,DC Document consultable en ligne <http://www.worldbank.org/PSRP> :

Banque Mondiale, 1996 : Togo : sortir de la crise, sortir de la pauvreté, Mission résidente au Togo, Lomé, 133 pages plus annexes

Brunel S., 2005 : l'Afrique, un continent en réserve de développement, Bréal, 239 pages

CLUB DU SAHEL, 1998 : Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'ouest : une vision à l'horizon 2020, Organisation for Economic Co-operation and Devopment, Paris

Damon J., 1990: Eliminer la pauvreté. Zéro pauvre, c'est possible ?, PUF, Paris, 246 pages

Durand-Lasserve, 1986 : L'exclusion des pauvres dans les villes du Tiers –Monde, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 198 pages

FIDA, 2001 : Evaluation de la pauvreté rurale, Afrique de l'ouest et du centre, FIDA, Rome, 113 Pages

FIDA, 2001 : Rapport 2001 sur la pauvreté rurale. Comment mettre fin à la pauvreté rurale, FIDA, Rome, 267 pages

Guillaume F., 2009 : Vaincre la faim. Pour en finir avec l'inacceptable..., Eryolles, Paris, 217 pages

INSAE/RGPH₃ 200 : Principaux indicateurs socio-démographiques, DED, 48 pages

Kocher R., 1974 : Le développement rural, PUF, 265 pages

Lachaud J. P., 1994 : Pauvreté et marché du travail en Afrique subsaharienne : analyse comparative, Intitut International d'études scolaires, Genève, 90 pages

Michelle P., 1970 : L'économie, Harmattan, 182 pages

OECD, ADS, CILSS, 1995 : Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'ouest : une vision à l'horizon 2020. Oxfam(1995). The Oxfam Poverty Report

UNICEF, 1996 : Atteindre les plus pauvres, ATD Quart Monde, UNICEF, Paris, 182 pages

UNESCO, 2002 : La pauvreté, une fatalité ? UNESCO/ KARTHALA, Paris, 245 pages

SONEB, 2006 : Rapport annuel d'activités. Exercice 2005, 30 pages+annexes